



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

Avis d'appel d'offres national n° C.M 13/2014

RENOVATION DE LA SALLE DE MARCHES DE LA BANQUE DE L'HABITAT.

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres National pour l'exécution des prestations afférentes à la rénovation de la salle de marchés.

Peuvent participer au présent appel d'offres, les entreprises spécialisées dans l'aménagement et l'équipement des salles de marchés.

Les représentants des entreprises qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis – au 1er étage bureau n° 123 de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, 21 Avenue kheireddine Pacha, 1073 Tunis**, munis de leurs cartes d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la production d'un reçu attestant le versement en espèce de la somme non récupérable de cent dinars (100.d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 9 du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR

**Appel d'offres N° C.M 13/2014 relatif à
la Rénovation de la salle de marchés de la Banque de l'Habitat »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer obligatoirement et sous peine de nullité :

1. Les pièces énumérées à l'alinéa 9.1.3 de l'article 9 du cahier des conditions d'appel y compris la caution bancaire provisoire qui est fixée à six mille cinq cent dinars (6.500d).
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa 9.1.1 de l'article 9 du cahier des conditions d'appel d'offres.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa 9.1.2 de l'article 9 du cahier des conditions d'appel d'offres..

Les copies scannées des documents demandés sous formes originales ou de copies conformes aux originaux ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est fixée au **mardi 06/01/2015** jusqu'à 17 heures ; date et heure limites fixées pour la réception des offres tout en sachant que le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après le délai prescrit sera rejetée.